

Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Toulouse
Canton de Tournefeuille – Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Tournefeuille

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE TOURNEFEUILLE

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2022 A 14h00

DELIBERATION

N° 2022-64

Nature 7.1

L'an deux mille vingt-deux, le dix novembre à quatorze heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Tournefeuille, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du C.C.A.S sous la présidence de Madame Maryline RIEU.

Etaient présents : Mesdames Dominique DUPOUY, Cathy GUTH, Corinne GINER, Isabelle MEIFFREN, Maryline RIEU ; Messieurs Gilbert ALLIENNE, Pierre CASELLAS et David MARTINEZ.

Absents ayant donné pouvoir : Sonia CAZALS avec pouvoir à Maryline RIEU ; Elisabeth HUSSON-BARNIER avec pouvoir à Corinne GINER ; Monique MARTY avec pouvoir à Isabelle MEIFFREN ; Mathilde TOLSAN avec pouvoir à David MARTINEZ.

Absents excusés : Madame Magali LAGARRIGUE, Monsieur Dominique FOUCHIER, Monsieur Gilles POIDEVIN.

Date de convocation : 2 novembre 2022

Nombre de membres présents : 8

OBJET : DECISION MODIFICATIVE RELATIVE AU BUDGET 2022 DE LA RESIDENCE D'OC (DM3)

Madame Maryline RIEU, vice-présidente, indique au conseil d'administration qu'il convient de modifier les crédits ouverts au budget 2022 de la résidence d'Oc de la façon suivante, afin de pouvoir passer la totalité des dépenses de personnel :

FONCTIONNEMENT	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
R-778- Autres produits exceptionnels				22 571,00 €
Total R 019 : Produits financiers et produits exceptionnels				22 571,00 €
R-7483 : Forfait autonomie				2 119,05 €
Total R 018 : Autres produits relatifs à l'exploitation				2 119,05 €
D-62113 : Personnel médical et paramédical		34 300,00 €		
TOTAL D 012 : Dépenses afférentes au personnel		34 300,00 €		
D-6282 : Prestation d'alimentation à l'extérieur	4 804,98 €			
TOTAL D 011 : Dépenses afférentes à l'exploitation	4 804,98 €			
D-61568- Autres	4 804,97 €			
TOTAL D 016 : Dépenses afférentes à la structure	4 804,97 €			
Total FONCTIONNEMENT	9 609,95 €	34 300,00 €		24 690,05 €
Total Général	24 690,05 €		24 690,05 €	

Où cet exposé et après avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité :

- approuve l'ensemble des modifications budgétaires indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que dessus,
Pour extrait conforme.

La vice-présidente du CCAS,
Maryline RIEU

